



PHOENICOPTERUS CHILENSIS

Nom commun : Flamant du Chili

Catégorie : FAUNE

Famille : *Phoenicopteridae*

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Amérique du Sud

Nom Anglais : Chilean flamingo

Auteur : Molina, 1782

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières.

Le Flamant du Chili ne peut être détenu que dans les établissements de présentation au public avec certificat de capacité et autorisation d'ouverture.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Des flamants du Chili sont observés à l'unité en Camargue souvent au sein des colonies de Flamants roses (*P. roseus*). Des cas de reproduction sont signalés en Camargue depuis 1976 ([Clergeau et Johnson, 2003](#)) avec parfois des couples mixtes dont le succès de la nidification n'est pas attestée (Dubois 2012). Ces individus sont probablement issus de parcs animaliers. L'impact du flamant du Chili n'est pas documenté actuellement.

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Jean-François Maillard (ONCFS)

Date de rédaction : 07/04/2017, version 2

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. Oiseaux.net

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[Clergeau P. & Johnson A., 2003. Le Flamant du Chili : *Phoenicopterus chilensis* Molina, 1782. Pages 187-188, in : *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions* \(M.Pascal, O. Lorvelec, J.-D. Vigne, P. Keith & P. Clergeau, coordonnateurs\), INRA, CNRS, MNHN \(381 pages\)](#)

Dubois, P. J. 2012. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2e enquête nationale). *Ornithos* 19, 225–250.

Espèce dont la détention est soumise à autorisation :

- [Arrêté du 10 août 2004](#) (en lien avec la CITES) fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
- [Arrêté du 10 août 2004](#) fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestique

CITATION

GT IBMA. 2017. *Phoenicopterus chilensis*. Base d'informations sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

